

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 6 avril 2017

## La partie ouest du Plateau Nord libérée de toute activité ferroviaire : un tournant dans le projet Pôle Gare de Chartres

Depuis le 31 mars 2017, les emprises foncières de la partie ouest du secteur de l'Épargne (ou Plateau Nord) sont désaffectées de tout usage par SNCF. Réalisée dans les délais actés en 2015, cette libération est l'aboutissement de plusieurs mois de travaux de reconstitution de ces installations nécessaires à l'activité ferroviaire sur d'autres sites.

Une étape importante du projet Pôle Gare est franchie, puisque SNCF peut désormais officiellement mettre ces quelques 13 000 m<sup>2</sup> d'emprises à la disposition de Chartres Aménagement pour la construction du complexe sportif et culturel.

### Une libération réalisée dans le cadre du projet Pôle Gare de Chartres

Le projet Pôle Gare prévoit le réaménagement complet du quartier de la gare de Chartres, en partie à la place des installations SNCF situées au nord de la gare (zone de l'Épargne et du SERNAM). Le projet prévoit entre autres la construction d'un parc de stationnement, l'aménagement d'une plateforme multimodale et la construction d'une salle culturelle et sportive.

**Pour permettre la réalisation de ce projet, l'ensemble des installations SNCF en place doivent être reconstituées sur d'autres sites de l'agglomération de Chartres, sans compromettre la circulation des trains.**

### Plusieurs mois de travaux nécessaires

SNCF a dû reconstituer des installations aux fonctionnalités diverses :

- **1000 m<sup>2</sup> de bureaux et installations techniques** (centre télécom, poste de transformation électrique) ont été construits au 13, rue du Faubourg Saint-Jean dans un bâtiment neuf. Les 30 agents y travaillant ont pu investir les nouveaux locaux depuis fin février 2017.
- Depuis 2015, **des installations de vidange des trains, une station-service et une base de nettoyage et de maintenance des trains** ont été reconstituées sur le Plateau des Vauroux.

D'autres installations ont également été reconstituées provisoirement, certaines dans des bâtiments modulaires, afin de libérer ces emprises foncières plus rapidement : un parking au nord de l'Épargne et des bureaux côté sud du Faubourg Saint-Jean et à l'extrémité ouest du quai A de la gare de Chartres.

L'ensemble de ces travaux de reconstitution sont financés par Chartres Aménagement et plusieurs collectivités locales dans le cadre du Projet Pôle Gare de Chartres. Ils vont se poursuivre jusqu'au premier semestre 2018, afin de libérer totalement la zone de l'Épargne.

Sur la partie ouest du site de l'Épargne, des travaux de démolition des bâtiments existants vont démarrer dans quelques mois avant le début des travaux de construction du complexe culturel et sportif.

### Contacts presse :

SNCF Réseau Centre-Val de Loire :  
Pauline Louis : 06 80 68 92 74  
[pauline.louis@reseau.sncf.fr](mailto:pauline.louis@reseau.sncf.fr)

Ville de Chartres – Chartres métropole:  
Stéphane Lefebvre : 06 40 17 70 47  
[stephane.lefebvre@agglo-ville.chartres.fr](mailto:stephane.lefebvre@agglo-ville.chartres.fr)